



Refus de poursuivre un suivi médical.

Par **Rambo78**, le **16/01/2015** à **09:50**

Bonjour, Ma femme est suivie depuis plusieurs années au centre René Huguenin à St Cloud dans les Hauts de Seine Centre spécialisé dans le cancer du sein) car c'est un cas à risque. Sa mère et deux de ses tantes ont eues un cancer du sein. Elle a déjà été opérée dans cet établissement, il y a 6 ans pour des micro-calcifications et depuis elle y passe tous les ans une mammographie dans le cadre d'un suivi. Elle vient de recevoir un avis de l'hôpital qui considère que son cas n'est pas suffisamment sérieux pour eux et la renvoie vers son généraliste pour effectuer ses examens ailleurs. Ma question est la suivante: Ont-ils le droit sous prétexte d'une réorganisation de refuser de continuer à suivre ma femme, car je le répète, c'est un cas à risque et elle ne souhaite pas aller ailleurs. Merci pour vos réponses.

Par **moisse**, le **16/01/2015** à **14:40**

Bonjour, c'est un cas à risque. Ce n'est pas l'avis de l'hôpital qui considère que la rémission est suffisamment établie pour se contenter d'une surveillance normale. Je suis bien de votre avis, par position personnelle, qu'une rémission bien plus longue n'empêche pas une rechute. Qu'en pensez-vous, votre médecin référent ?